



Envoyé en préfecture le 08/04/2021
Reçu en préfecture le 08/04/2021
Affiché le **SLO**
ID : 087-218716504-20210407-DEL021-DE

COMMUNE DE SAINT MARTIN LE MAULT

Délibération n° 2021/21 du 30 mars 2021

Enquête publique de la carrière située sur le territoire des communes de Bonneuil et Saint Martin le Mault

Nombre de Conseillers

en exercice 11
présents 09
votants 10

Pour : 5
Contre : 3
Abstention : 2

Le conseil municipal de Saint Martin le Mault s'est réuni à huis clos suite au COVID à la salle des fêtes le mardi 30 mars 2021 à 19 heures selon convocation en date du 22 mars 2021 sous la présidence du M. NAVARRE Michel, le secrétaire de séance était Mme SAUZIN Anne.

Présents : M. NAVARRE Michel, M. LEJEUNE Yann, Mme BERTRAND Muriel, M. CELY Jean Baptiste, Mme WATERHOUSE Silvia, M. ROBIN Christian, Mme SAUZIN Anne, M. DUPONT Philippe, M. LEGER Ludovic.

Absents excusés : M. BOURRY Marc, M. LOUBEYRE Éric.

M. BOURRY Marc donne procuration à M. NAVARRE Michel

M. LOUBEYRE Éric donne procuration à M. LEJEUNE Yann

Mr le Maire demande au conseil municipal que le vote concernant l'enquête publique de la carrière située sur le territoire des communes de Bonneuil et Saint Martin le Mault soit fait à bulletin secret.

Dans le vote le pouvoir de M. LOUBEYRE Éric n'est pas pris en compte car cette personne est salariée de la carrière.

Nous acceptons la prolongation de trente ans de l'exploitation de la carrière, mais nous nous rapprocherons de l'exploitant pour demander d'autres points de mesure acoustiques et sismiques lors des tirs de mines.

Ceci dans la mesure où l'extraction atteint une roche très dure.

Après que le conseil municipal en eut délibéré par cinq voix pour, trois voix contre deux abstentions donne son avis favorable

Transmis à la Sous-Préfecture

le 07/04/2021

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

ou Sous-Préfecture

le : 8/04/2021

Publié ou Notifié

le : 8/04/2021

Fait et délibéré en Mairie, les jour mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le

Pour copie conforme :

En Mairie, le 2 avril 2021

Le Maire,
Michel NAVARRE.

